



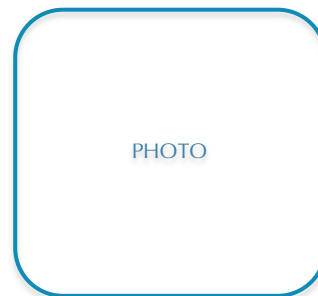
CONTRAT D'INSCRIPTION 2023/24

Écurie 100% Médecine Dentaire Sage-femme Pharmacie Kiné

NOM : _____

Prénom : _____

L.AS validée sur Parcoursup : _____



Coordonnées Parents :

Adresse : _____

Code Postal et Ville : _____

Tél portable mère : _____ père : _____

Email mère : _____

Email père : _____

Contact Étudiant :

Email : _____

Date de naissance : _____ Tél port étudiant : _____

Par ce contrat, Cap Médecine s'engage à fournir la prestation décrite dans sa documentation et dans les conditions particulières. L'étudiant s'engage à assister à tous les cours, à prévenir en cas d'absence et à adopter vis-à-vis de ses camarades ainsi que de l'équipe Cap Médecine un comportement respectueux, que ce soit en cours ou sur le forum d'aide en ligne. Les tenues courtes sont interdites, une tenue appropriée est exigée dans l'établissement. Cap Médecine se réserve le droit d'exclure sans préavis tout étudiant dont le comportement serait contraire au bon fonctionnement de l'établissement. L'INSCRIPTION EST DÉFINITIVE, sauf en cas d'échec au baccalauréat ou refus de l'inscription sur Parcoursup. Dans ce cas seulement, l'inscription sera remboursée. Si l'étudiant décidait d'abandonner ces études, aucun remboursement partiel ne sera alors accordé. TOUT SEMESTRE DE COURS DEBUTE EST DÛ.

Fait à Nice le _____

Signature de l'étudiant
(s'il est mineur, signature des parents).

Pour Cap Médecine,
la Directrice

Modalités d'inscription particulières 2023/24

L'inscription à L'Écurie L.AS 1 requiert le versement d'un acompte de 2000€, à régler en 1 à 2 fois à la réservation, de Noël au Printemps.

Le reste de la scolarité pourra être répartie sur l'année après la confirmation de Parcoursup. Si l'étudiant n'obtenait pas d'inscription en L.AS, Cap Médecine procèdera au remboursement immédiat de l'acompte sur simple justificatif de Parcoursup (à télécharger).

Pièces à fournir pour la réservation :

- 2 photo d'identité (avec vos nom et prénom au dos)
- Fiche d'inscription dûment complétée
- le règlement de l'acompte de 2000€, en un ou 2 chèques à l'ordre de Cap Médecine.

Modalités de règlement :

Une fois l'étape de Parcoursup passée, vous pouvez régler en une ou plusieurs fois SANS FRAIS le restant de la scolarité. N'hésitez pas à nous en parler : plus vous vous inscrivez tôt, plus vous pouvez échelonner les mensualités, jusqu'à 10 fois sans frais. Si vous n'obtenez pas votre inscription sur Parcoursup, l'acompte sera remboursé sans frais.

La scolarité doit être réglée entièrement au 1^{er} mars 2024.

Pour nous transmettre la fiche d'inscription et les règlements :

- par courrier simple ou suivi, pas de recommandé SVP, à Cap Médecine, 104 avenue Saint Lambert à Nice 06100
- à notre secrétariat, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vous devez nous fournir tous les chèques et leur échéancier à l'inscription.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre au 04 92 09 07 07 ou par email à accueil@capmedecine.com.